



Conseil international du Café
120^e session
28 – 29 septembre 2017
Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	ICC-120-0 Calendrier des réunions
2. Admission d'observateurs – à examiner	à suivre
Le Conseil décidera de l'admission d'observateurs et fixera les points de l'ordre du jour qui leur seront ouverts.	
3. Voix et pouvoirs	
3.1 Voix pour l'année caféière 2016/17 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	à suivre
Le Chef des opérations par intérim fera rapport.	
3.2 Répartition initiale des voix pour l'année caféière 2017/18 – à examiner, et le cas échéant, à approuver	à suivre
Les documents contenant la base statistique pour la répartition des voix proposée pour les Membres exportateurs et pour les Membres importateurs et la répartition initiale des voix pour l'année caféière 2017/18 sera diffusé pour approbation.	
3.3 Pouvoirs – à examiner, et le cas échéant, à approuver	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat et fera rapport au Conseil.	
4. Accord international de 2007 sur le café	

4.1 Rapport sur la participation à l'Accord international de 2007 – à examiner à suivre

Le Directeur exécutif fera rapport.

4.2. Prorogation du délai prévu pour le dépôt d'instruments – à examiner, et le cas échéant, à approuver à suivre

La date butoir fixée pour déposer des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion est le 29 septembre 2017. Le Conseil examinera un projet de résolution portant prorogation du délai fixé pour déposer des instruments.

5 Situation du marché du café – à noter à suivre

Le Directeur exécutif présentera une analyse de l'état du marché.

6 Études et rapports – à examiner

Le Conseil examinera les études et les rapports ci-après:

- **Secteur caféier africain: Performances et opportunité de valeur ajoutée** à suivre
- **Obstacles à la consommation** à suivre

7 Profil sur le café – à examiner

Le Conseil examinera les profils de pays suivants:

- **Profil sur le café: Cameroun** à suivre
- **Profil sur le café: Italie** à suivre

8 Examen stratégique de l'OIC – à examiner, et le cas échéant, à approuver verbal

Le Président du Groupe de travail fera rapport sur les résultats de ce processus. Le Conseil les examinera et, s'il le juge approprié, les approuvera aux fins de mise en œuvre par le Secrétariat.

9 Plan d'action quinquennal de l'OIC – à examiner, et le cas échéant, à approuver à suivre

Le Directeur exécutif présentera le Plan d'action quinquennal proposé de l'OIC.

10 Programme des activités pour l'année caféière 2017/18 – à examiner, et le cas échéant, à approuver à suivre

Le Chef des opérations par intérim présentera le programme des activités pour 2017/18 sur la base des résultats de l'Examen stratégique. Le Conseil l'examinera et, s'il le juge approprié, l'approuvera aux fins de mise en œuvre par le Secrétariat.

11 Journée internationale du café – à examiner verbal

Le Directeur exécutif fera rapport sur les préparatifs de la Journée internationale du Café qui se tiendra le 1 octobre 2017.

12 Politiques nationales en matière de café – à noter verbal

Les Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

13 Coopération avec d'autres organisations – à examiner à suivre

Le Directeur exécutif fera rapport sur la coopération avec d'autres organisations.

- Protocole d'accord avec l'Association africaine des cafés fins (AFCA) [ICC-119-18](#)
- Protocole d'accord avec Global Coffee Platform (GCP) à suivre
- Sustainable Coffee Challenge verbal
- Global Adaptation Plan (GAP) à suivre
- Conférence des Nations sur le commerce et le développement (CNUCED) verbal
- Centre du commerce international (CCI) verbal
- CeCafé – Dîner et Sommet sur le café verbal
- Premier Forum mondial des producteurs de café (Medellin, Colombie) verbal
- Sommet latino-américain du café, (Puebla, Mexique) verbal

14 Rapports des présidents des organes de l'OIC verbal

14.1 Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à examiner

14.2 Comité de promotion et de développement des marchés – à examiner

14.3 Comité des statistiques – à examiner

14.4 Comité des projets – à examiner

15 Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café – à examiner verbal

Le président du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café fera rapport au Conseil sur les résultats du septième Forum du 27 septembre 2017.

16 Questions financières et administratives

16.1 Comité des finances et de l'administration – à examiner à suivre

Le Président du Comité des finances et de l'administration fera rapport sur la réunion du Comité, y compris l'état des finances et les recommandations du Comité concernant les propositions de banques et la révision du barème des traitements et de la base des contributions au Fonds de prévoyance du personnel de la catégorie des services généraux.

16.2 Projet de budget administratif de l'Organisation pour l'exercice 2017/18 – à examiner et, le cas échéant, à approuver

[FA-151/17](#)
[FA-152/17](#)
[FA-153/17](#)

Le président du Comité des finances et de l'administration fera rapport.

17 Fonds spécial – à examiner verbal

À la suite de la décision prise lors de la 117^e session, le porte-parole des producteurs fera rapport sur les progrès réalisés concernant l'approbation des projets devant être entrepris avec le Fonds spécial.

18 Bureaux et Comités

18.1 Composition des Comités – à examiner et, le cas échéant, à approuver

Le Conseil examinera la composition des comités suivants pour 2017/18:

- Groupe restreint du Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café (6 Membres exportateurs, 4 Membres importateurs)

- Comité des finances et de l'administration (6 Membres exportateurs, 5 Membres importateurs)
- Comité consultatif du secteur privé (8 Membres producteurs et 8 associations de pays Membres consommateurs) pour 2017/18 et 2018/19
- Comité des projets (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité de promotion et de développement des marchés (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)
- Comité des statistiques (8 Membres exportateurs, 3 Membres importateurs)

18.2 Président et vice-président du Conseil – à élire

verbal

Conformément à l'Article 10 de l'Accord de 2007, le président et le vice-président pour l'année caféière 2017/18 doivent être élus parmi les représentants des Membres exportateurs et importateurs respectivement.

18.3 Président et vice-président des comités pour 2017/18 – à élire

verbal

La Règle 34 du Règlement de l'Organisation stipule que les élections des présidents et vice-présidents des comités sont généralement réglées pendant la dernière session ordinaire du Conseil de chaque année caféière. Le Conseil élira les membres des bureaux des Comités suivants:

- Comité des finances et de l'administration
- Comité des projets
- Comité de promotion et de développement des marchés
- Comité des statistiques

18.4 Président et vice-président du Forum et du Groupe restreint pour 2017/18 – à élire

verbal

Le Conseil élira le président et le vice-président du Forum for 2017/18.

- 19 **Questions diverses – à examiner** verbal
- 20 **Réunions futures** à suivre

Le Conseil examinera les dates des réunions en 2017/18 et 2018/19
– **à examiner et, le cas échéant, à approuver**

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures
– **à examiner**

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Accord international 2007 sur le Café
Plan d'action stratégique de l'Organisation internationale du Café (ICC-105-19 Rev.3)
Règlement de l'Organisation internationale du Café (ICC-102-7)
Mandats des comités et organes consultatifs (ICC-115-13)
Modèle de pouvoirs
Bureaux pour l'année caféière 2016/17
Procédures d'acquisition de la qualité de Membre de l'Accord international de 2007 sur le Café